

Enlèvement de tag

Si vous constatez la présence d'un graffiti sur la façade de votre habitation et que vous souhaitez le faire effacer, les services de la Ville peuvent intervenir gratuitement sur simple demande.

Il suffit de remplir le formulaire adéquat, sans oublier d'indiquer le n° de la plainte déposée et de joindre une photo du tag à enlever.

Remplir le formulaire en ligne de demande d'enlèvement de tag.

Au préalable, vous devez prendre connaissance de la Convention de nettoiement d'inscriptions de graffitis et tags sur un bien immobilier privé, la remplir et la joindre à votre demande, et lire le compte-rendu du conseil municipal se rapportant à cette décision (16 - Convention de nettoyements des graffitis).

Votre signalement

DATE DE CONSTAT (*obligatoire*)**ADRESSE****JOINDRE UNE PHOTO DU TAG** (*obligatoire*)

Formats autorisés : jpg ou png

Poids maximum : 3 Mo

 No file selected**TYPE DE SUPPORT** (*obligatoire*)**DATE DU DERNIER RAVALEMENT****TRAITEMENT ANTI-TAG**

Si réalisé, préciser la référence du produit, la marque commerciale et le fournisseur

NATURE DU TAG - SURFACE

NATURE DU TAG - COULEUR

- Mono
 Multicolore

N° DE LA PLAINE DÉPOSÉE AUPRÈS DE LA GENDARMERIE (*obligatoire*)

RENOVYER LA CONVENTION DUMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE

Format PDF

Vous pouvez la déposer en mairie d'Uzès, à l'attention des services techniques.

[Choose File](#)

CONTACT



DÉMARCHES Services techniques

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

0466034848
 services.techniques@uzes.fr

[VOIR LA FICHE](#)



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)